

**Rectificatif à la décision d'exécution 2012/729/UE de la Commission du 23 novembre 2012 modifiant la décision 2008/866/CE, concernant des mesures d'urgence suspendant l'importation de certains mollusques bivalves destinés à la consommation humaine en provenance du Pérou, en ce qui concerne sa durée d'application**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 327 du 27 novembre 2012)

Page 56, le titre doit se lire comme suit:

au lieu de: **«Décision d'exécution de la Commission du 23 novembre 2012 modifiant la décision 2008/866/CE, concernant des mesures d'urgence suspendant l'importation de certains mollusques bivalves destinés à la consommation humaine en provenance du Pérou, en ce qui concerne sa durée d'application**

[notifiée sous le numéro C(2012) 8459]

**(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)»**

lire: **«Décision d'exécution de la Commission du 23 novembre 2012 modifiant la décision 2008/866/CE, concernant des mesures d'urgence suspendant l'importation de certains mollusques bivalves destinés à la consommation humaine en provenance du Pérou, en ce qui concerne sa durée d'application**

[notifiée sous le numéro C(2012) 8459]

**(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

**(2012/729/UE)»**

---